

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Rhétorique
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☒ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☒ PRATIQUE HISTORIQUE ☒ Instruments ☒ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE

	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières			
Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel			
Niveau du cours	Si cours annuel* : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5		Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4	
2. Organisation				
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>			
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90 (sur 24 semaines et non 32, cf. remarque au point 8)			
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre				
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☒ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :			
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais			
3. Prérequis				
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :			
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)				
• Acquérir et maîtriser la terminologie spécifique à la rhétorique et à la composition musicale des périodes de la Renaissance à la période classique. • Développer la capacité à analyser comment la rhétorique est utilisée pour structurer les compositions musicales dans le répertoire étudié. • Apprendre et pratiquer l'improvisation, tant littéraire que musicale, en utilisant les cadres et les styles rhétoriques de l'époque étudiée. • Développer des compétences de base en expression oratoire et musicale, en apprenant à "parler" à travers la musique en suivant les principes rhétoriques de l'époque.				
5. Contenu et forme de l'enseignement				
Cours d'analyse appliquée portant sur le répertoire conçu entre 1550 et 1800. Analyse d'œuvres à la lumière de traités de composition et de rhétorique. En abordant des concepts liés à la composition musicale et à sa terminologie historique, l'interprète forme son goût et sa compréhension de la musique d'une époque donnée. Apprentissage des notions et de la terminologie. Mise en pratique expressive avec l'instrument.				

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- ☒ Examen noté*
 ☐ Contrôle continu noté*
 ☐ Participation
☐ Rapport de stage
 ☐ Co-évaluation
 ☐ Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ☒ Prestation artistique
 ☒ Production écrite
 ☒ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Examens à la fin du 1^{er} semestre et à la fin de l'année. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

A1 :

- Examen théorique écrit à la fin du premier semestre, consistant en une analyse en loge d'une partition dont l'étudiant-e doit noter les particularités des idées musicales (Invention), de la forme et des cadences (Disposition), de la composition et des figures (Élocution).
- Examen pratique à la fin de l'année, où l'étudiant doit jouer une pièce travaillée en cours (solo ou musique de chambre). Son jeu doit faire valoir une éloquence liée à la compréhension de tout le langage (Invention, Disposition, Élocution) par un jeu éloquent (Action).

A2, à la fin de l'année :

- Intervention orale déclamée d'un texte, d'un poème, d'une tirade ou d'un discours composé par un-e auteur-riche ou par l'étudiant-e, de préférence dans sa langue maternelle.
- Improvisation (ou à défaut composition) d'une pièce typique de son répertoire : *Recercada* à la manière d'Ortiz, *Prélude* à la manière de Hotteterre, *Prélude non mesuré* à la française, *Prélude* pour les débutants à la manière de Bach, mouvement de suite de danses selon les principes de Niedt, etc. Diminution, ornementation (préparée ou improvisée, selon les possibilités) sur une basse continue, un *ground* ou *chaconne*.

COMPOSITION DU JURY

- ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
 ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☐ Expert-e interne
 ☒ Expert-e externe
☐ Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la

	consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Les étudiant-e-s qui suivent ce cours doivent obligatoirement suivre le séminaire spécifique de rhétorique : 12h de cours pratiques (2 x 6 heures).	
9. Bibliographie	
Les traités de Burmeister, Zarlino, Kircher, Mersenne, Bernhard, Walther, Niedt, Mattheson, Quantz, CPE Bach, Hotteterre, Forkel, etc.	
10. Enseignant-e-s	
Cours théorique : Niels Berentsen	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Crédits ECTS	